

## Sports → Auvergne

FOOTBALL/HONORABLES ET PROMOTIONNAIRES ■ Bilan

## Une reprise complète et dure

Cette journée complète en championnats de Ligue est marquée par un bilan contrasté pour les représentants du Cantal.

Michel Verdier

Si les équipes d'honneur ont disputé leur quatrième journée, c'était la reprise du championnat dans les autres divisions. Elle n'a pas été facile avec cinq défaites à domicile notamment, ainsi que des scores contrastés avec des victoires sur des scores significatifs et des défaites inquiétantes.

## Honneur

Le premier derby entre Vallée de l'Authre et Saint-Flour a montré que l'expérience des Sanflorains était un élément déterminant. Les joueurs de la Vallée ont bien résisté avant de céder. Saint-Flour reste en tête, mais son adversaire n'a pas à rougir de cet échec. Saint-Flour va tenter de conserver sa première place en recevant Ambert.

Il n'y a pas eu de vainqueur entre les sanctionnés, Domérat et Aurillac (2-2). Ils restent dans le bas du tableau. Pour la Vallée de l'Authre, ce sera un deuxième derby avec

un très court déplacement à Aurillac. Les Aurillacois ont besoin de se reprendre face à un promu.

## Honneur régionale

**Poule A.** Nord-Lozère a pris un excellent départ, en dominant Lapalisse (4-0). Il doit confirmer sur le terrain de Cébazat. Massiac-Molompize a manqué son entrée devant Commeny (1-0). Massiac va se rendre à Ceyrat où il s'était incliné l'an passé.

**Poule B.** Ally-Mauriac a été corrigé à Saint-Pourçain-sur-Sioule (6-1). Il doit se reprendre en recevant Saint-Germain-Laprade.

Aurillac (C) a battu la réserve de l'EDS Montluçon. Il va se rendre à Beaumont, largement battu chez le promu, La Combelle.

## Promotion d'Honneur

**Poule A.** Les deux Cantaliens avaient l'avantage du terrain et ils en ont profité. Arpajon, l'une des valeurs sûres de cette poule, a battu Domérat. Il va se déplacer à Brives-Charensac, nettement battu à Saint-Flour. Pour son baptême du feu en promotion d'honneur, la réserve sanfloraine a obtenu une très nette victoire (6-1). Les

promus passeront un bon test lors de leur premier déplacement à Craponne.

**Poule B.** Il n'y a pas eu de vainqueur lors de la première manche du derby entre Sansac-de-Marmiesse et Espinat (2-2). Espinat va se déplacer à Moulins, alors que Sansac se rendra à Cournon.

**Poule C.** Lafeuillade-Lefraysse a frappé un grand coup en s'imposant (5-1) sur le terrain de Riom (Puy-de-Dôme). Saint-Mamet s'est incliné chez lui devant un autre promu, Brassac. L'apprentissage s'annonce difficile, surtout que se profile le derby de la Châtaigneraie entre Lafeuillade-Lefraysse et Saint-Mamet.

Le Stade Riomois a manqué l'ouverture en s'inclinant chez lui devant Langogne. Il va se déplacer à Brassac et devra se méfier de ce promu qui a pris un bon départ.

**Poule D.** Murat a dominé Cosne (6-0). Un score qui doit marquer les esprits de ses futurs adversaires. Lempdes sera le prochain, mais il vient de s'imposer en inscrivant neuf buts sur le terrain de Gerzat. L'Entente Châtaigneraie a été battue à domicile par Enval. Il va se déplacer au Puy battu en ouverture. ■

PÉTANQUE/CANTAL ■ En individuel à Aurillac, dimanche

## Le titre pour Patrick Régimbal

Le championnat du Cantal de pétanque individuel a rassemblé 292 joueurs et 61 joueuses, dimanche à Aurillac-Tronquières. Patrick Régimbal et Nathalie Rochès, du Carreau muratais, ont été titrés.

Gérard Védrine

gerard.vedrine@centrefrance.com

Avec deux titres sur deux, les pétanqueurs du Carreau muratais ont réussi le sans-faute, dimanche à Aurillac. Patrick Régimbal s'est imposé aux dépens



INDIVIDUEL. Les Muratais Daniel Amblard et Patrick Régimbal (de gauche à droite) ont disputé la finale départementale.

## LES RÉSULTATS

**Féminines. Quarts-de-finales :** Rochès bat Lydie Juillard (Ytrac) ; Prat bat Karine Delmas (Saint-Simon) ; Robert bat Charlotte Gyre (P. Aurillac) ; Charbonnel bat Paulette Héritier (Naucelles). **Demi-finales :** Rochès bat Marie-Ange Robert (Reilhac) ; Prat bat Isabelle Charbonnel (Reilhac).

**Finals :** Nathalie Rochès (Murat) bat Céline Prat (PA), 13-5. **Masculins. Quarts-de-finales :** Régimbal bat Yves Maogot (Saint-Flour) ; Amblard bat Olivier Gilbert (PA) ; Fregeac bat Pierre Pouzol (Massiac) ; Lemaire bat Claude Delpiro (Murat).

**Demi-finales :** Régimbal bat Patrick Fregeac (PA) ; Amblard bat Sébastien Lemaire (PA).

**Finale :** Patrick Régimbal (Carreau Murat) bat Daniel Amblard (Murat), 13-9.

de Daniel Amblard en finale masculine. Débutée à 22 h 40, cette partie a été plénière en 32 minutes et 12 mènes (2-0, 2-1, 5-1, 5-3, 6-3, 7-3, 7-6, 8-6, 8-9, 10-9, 12-9, 13-9).

Au tir, le champion du Cantal 2010, qui aura le privilège de disputer les « France » 2011 à Brive, a damé le pion à son adversaire (Régimbal : 6 sur 8 dont 2 carreaux ; Amblard : 7 sur 12 dont 1 carreau). Le champion, ancien footballeur à Valuéjols (25 ans) a dispu-

té un championnat de France en mixte avec Marie-Pierre Raynaud, à Flamanville (Seine-Maritime).

Chez les dames, le titre honorifique est revenu à la Murataise Nathalie Rochès qui a battu l'Aurillacoise Céline Prat. Ce championnat, organisé par la Pétanque Aurillacoise du président Bernard Polonais et le comité départemental, s'est déroulé sous le contrôle de Claude Camels, Gilbert Fau et Alain Méraville (arbitres), Irma Valade et Josiane Boissières (table de marque). ■

(1) Offre de remise de 6000 € sur le prix maximum TTC au 01/03/2010 du Ford C-MAX type 03-29, incluant 4500 € de remise et 1500 € de prime à la casse Ford, sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse. (2) Apport minimum 20 %. Exemple pour un montant emprunté de 10000 € : 36 mensualités de 281,70 €. Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,9% (Taux débiteur : 0,9% l'an). Montant total dû par l'emprunteur : 10141,20 €. Hors assurances facultatives. Celles-ci comprennent (en cas d'option) : une protection Décès-Incapacité à partir de 9,30 €/mois - une garantie Complémentaire Auto à partir de 17,50 €/mois. Délai légal de rétractation. Sous réserve d'acceptation du dossier par Ford Credit, 78150 Saint-Germain-en-Laye. Siren : 332 315 776 RCS Versailles. N° OPIAS : 07031709. Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. (3) Comportant 2 ans de garantie constructeur et, pour 1 € de plus, 3 ans ou 100 000 km (au 1<sup>er</sup> des 2 termes échus) d'extension de garantie FordProtect. Offres non cumulables (à d'autres offres que celles-ci réservées aux particuliers valables du 01/09/2010 au 30/09/2010, pour l'achat d'un Ford C-MAX type 03-29 neuf dans la limite des stocks disponibles dans le réseau Ford participant. Ford France, Division de FMC Automobiles SAS, 34 rue de la Croix de Fer, 78100 Saint-Germain-en-Laye. SIREN 425 127 362 RCS Versailles.

## Qui dit mieux ?



Sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 8 ans.

Jusqu'au 30 septembre

**Ford C-MAX**  
6000 € d'avantage client<sup>(1)</sup>

+ Crédit auto à 0,9%<sup>(2)</sup>  
TAEG fixe avec apport jusqu'à 36 mois

+ 5 ans de Garantie et  
d'Assistance<sup>(3)</sup> (2 ans de garantie  
constructeur + 3 ans de contrat FordProtect)

Portes ouvertes  
11 et 12 septembre  
selon autorisation

Feel the difference

